

ARRETE n°2018-73

fixant le calendrier électoral pour le renouvellement du collège des usagers au Conseil d'administration (CA), à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et à la Commission de la recherche (CR) du Conseil académique (CAC)

L'Administratrice provisoire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L. 711-1, L. 713-1, L. 713-3, L. 719-1, L. 719-2, L. 952-1, L. 952-24, L. 953-7, L. 954-3 et D. 719-1 et suivants ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil dans leur version approuvée en séance du Conseil d'administration du 10 novembre 2017 ;

ARRETE

Article 1 : Les opérations électorales en vue du renouvellement du collège des usagers au Conseil d'administration ainsi qu'à la Commission de la formation et de la vie universitaire et la Commission de la recherche du Conseil académique se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le jeudi 7 juin 2018
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	lundi 11 juin 2018 12h00 (midi)
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les usagers dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	jeudi 21 juin 2018
Date limite d'enregistrement des procurations	mardi 26 juin 2018 à 12h00 (midi)
SCRUTIN le mercredi 27 juin et le jeudi 28 juin 2018 de 9h00 à 17h00 sans interruption	
Proclamation par affichage des résultats	Dans les trois jours suivant la fin des opérations électorales

Article 2 : Le directeur général des services de l'UPEC est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 18 mai 2018

L'Administratrice provisoire

Françoise MOULIN CIVIL

